

# CANADA

AVIS

J'ai reçu par le "Morning" 25  
nouvelles notices  
30 copies de Lash Day  
30 copies de Shugart  
30 copies de Lash Day  
30 copies de Shugart  
30 copies de Lash Day  
30 copies de Shugart  
C. NEWELL, R.C.  
70 Rue Hilda, et par le "Morning"

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDonell, Directeur

10ème ANNÉE No. 148

OTTAWA, SAMEDI, 5 JANVIER 1899

LE NUMERO: 1 CENT

## LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE \$4.00

en dehors de la ville. 3.00

EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00

à l'avance

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

etc. doivent être adressés à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 Rue St. Paul

414 et 416 Rue Wellington

DERNIERE TELEGRAPHIE

Montréal, 4.—Un journalier du

nom de Henri Lacroix, a attaché un

char à bras à un engin sur le Pacific

quai, près de Blue Bonnet. Il était

sur le char lorsqu'une des roues se

détacha et le malheureux fut lancé

sur la voie. Il a été transporté sans

connaissance à l'Hôpital Notre-

Dame.

On a commencé les travaux pour

la construction du palais de glace

sur le canal Dominion. Un certain

nombre d'ouvriers sont employés à

ôter les obstructions de toutes sortes.

M. Joseph Horner, qui a obtenu

le contrat de \$25,000 de la ville de

Chicago, a commencé à se mettre à l'œuvre

dans le canal, près du pont Wellington.

—Lewis Horner, le jeune homme

qui a détourné une somme de \$19,000

de ses patrons, a Chicago, a consenti

à retourner chez lui et est parti

hier matin. Il paraissait avoir

d'une bonne santé avant hier encore.

Il allait faire la veillée chez son

parent, M. Camille L. Carre. A onze

heures, il partit pour s'en aller chez

lui. Il se mit immédiatement au lit

et ce matin quand on alla frapper

à la porte de sa chambre on ne

trouva plus qu'un cadavre. Le

defunt avait 51 ans et était père

de cinq enfants.

—Le Dr Auguste Hamel a

hâte de huit jours son retour

d'Europe. Il s'embarquera pour le

Canada, au Havre, samedi, à bord

de la "Gascogne".

—Tous les ministres provinciaux

seront à Québec lundi après-midi.

—M. T. Chase Casgrain assis

à l'audience au second banquet du

Club Carter à Montréal. Il a accepté

de répondre à la santé de la Loyal

Opposition.

—M. Telegrapher Parais, con-

structeur de Lévis, fait en ce mo-

ment construire un nouveau bateau

à vapeur dont la construction et la

solidité ne le cèdera en rien à ceux

qui ont déjà construit. Il portera

le nom de "Peribona" et il a l'ouverture

de la navigation, fera, dit-on,

le service entre Québec, Lévis

et Saint-Roch.

Le contrat pour les machines a

été accordé aux usines Carrier,

Lané et Cie.

New-York, 4.—Un fermier des

environs d'Indianapolis a vu l'autre

soir un individu, qui a pris pour

un vagabond, construire un bûcher

près de la voie du chemin de fer, y

mettre le feu et s'enfuir en emportant

sur les bûches enflammées. Quel-

ques instants après l'incendie, quel-

ques vêtements étaient en feu, s'éleva

une épaisse fumée, et de son côté, le

fermier épouvanté, s'est enfui à

la recherche de sa famille. On a

trouvé le lendemain on a trouvé

dans une fosse, près de la voie du

chemin de fer, le cadavre de l'in-

connu. Les vêtements avaient été

complètement brûlés sur lui et il a

été impossible de lui reconnaître son

les observations astronomiques, et

le projet de dresser une carte du

ciel à l'aide de ce procédé a été for-

mé par le congrès international

d'astronomes qui s'est tenu à Paris

au mois d'avril 1888.

Montréal, 4.—Un des vols les plus

audacieux commis à Montréal de-

puis quelque temps est celui dont

M. Meunier, marchand de cigares,

106, rue Dorchester, a été victime

dans la nuit du jour de l'an et la

nuit suivante. Dans la nuit du 31

décembre au 1er janvier, des voleurs

pénétrèrent dans ce magasin de ci-

gares, en enlevant une vitre à la

fenêtre, et valèrent pour \$45 de ci-

gares et cigares. La police fit pré-

venir du lait et la vitre remplacée.

Quelle n'a pas été la surprise du

propriétaire, en entrant dans son

magasin, hier matin, de trouver le

même carreau de fenêtre enlevé et

de constater la disparition d'une

quantité considérable de cigares et

de cigarettes.

Paris, 3.—Le général Boulanger a

donné mardi soir une réception à

laquelle assistaient beaucoup de

personnes. En réponse à une

adresse qui lui a été présentée par

une députation de la Ligue des ré-

publicains, le général a dit qu'il avait

l'espoir d'être élu député à Paris.

New York, 4.—Un drame sanglant

a lieu à une école du dimanche,

à deux milles de Paris (le dimanche),

il y avait une grande réunion à

l'occasion de la fête du jour

de l'an, lorsqu'une querelle futile

s'est élevée entre quelques per-

sonnes. Au cœur de la bagarre un

jeune homme de vingt-deux ans

nommé Woods, a reçu un terrible

coup de couteau à la gorge et a eu

l'artère carotide tranchée. Cet in-

fortuné est tombé mort dans les bras

de sa mère, et il s'en suivit une

panique épouvantable. Hommes, fem-

mes et enfants sautaient par les

fenêtres et, au milieu de la confusion

générale, le meurtrier a réussi à

s'enfuir sans être reconnu. Tout-

efois, on annonce, aux dernières

nouvelles, que le mandat d'arrêt a

été lancé contre un individu d'origine

allemand nommé Amburger et for-

tement soupçonné d'être l'auteur de

ce lâche assassinat.

Chicago, 4.—L'anarchiste Hronk

est maintenant convaincu à Chicago

d'avoir organisé un complot pour

assassiner, à l'aide de dynamite, les

juges G. W. et Grinnell et l'inspec-

teur de police Bonfield, s'étant pour-

vu en appel, mais son pourvoi a été

rejeté. Lorsqu'on lui a posé la ques-

tion traditionnelle pour savoir s'il

avait quelque chose à ajouter à sa

défense, Hronk, contrairement à

toutes les prévisions, n'a pas profité

de l'occasion pour prononcer quel-

ques discours incendiaires, et il a été

condamné à douze ans de travaux

forcés.

D'autre part, on sait que les anar-

chistes de Chicago avaient présenté

récemment une requête aux tribu-

naux pour demander qu'il fut inter-

dité la police d'intervenir dans

leurs réunions. Il ont été déboutés

de leur demande, comme on l'avait

annoncé; mais la décision était ba-

sée sur ce simple fait qu'il n'exis-

tait pas de preuve que le tribunal

n'avait jamais été appelé à statuer

sur une question de ce genre.

Or, cette décision a mécontenté

les autorités de la ville aussi bien

que les anarchistes. Ceux-ci ont

interjeté appel, et le maire de Chi-

## Vente Colossale

D'UN STOCK DE MARCHANDISES VALANT \$100,000

VENTE sans Reserve

Ne manquez pas les bons marchés.

LA VENTE COMMENCERA LE 15 COURANT.

D. GARDNER & Cie

66 ET 68 RUE SPARKS.

Affaires Avantagieuses

Pardessus de \$15.00 pour \$5.00

Pardessus de \$15.00 pour \$12.00

Pardessus de \$9.50 pour \$6.75

Blouse (Pea Jacket) de \$4.50 pour \$3.00

—ARGENT COMPTANT—

P. O'Reilly

NOS 269 ET 271 RUE WELLINGTON OTTAWA

HOTEL CANADIEN

Ce magnifique hôtel vient d'être réhabilité par M. John Johnson, ex-propriétaire de "Royal Exchange".

Les repas sont servis à tout-va, à la carte, système européen, et sous la surveillance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauternes, champagne en liquors de première qualité.

Cet établissement vient d'être peublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des miroirs miroirs, faisant face au par "Royal Hill".

L'entrée privée est sur l'avenue McKellar et l'entrée générale de rue St. Paul.

JOHN JOHNSON, Propriétaire

MONRES ET BIJOUX BRILLANTS

Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'il est représenté sinon l'argent est restitué.

Reparations de montres avec soin et dans les règles de l'art. H. BISHOP, No. 50 r. et Rideau, p. de la pont de la poste

JOSEPH LANDEVILLE

401 Rue Sparks

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chaude.

STEWART WILKINS, 128 Rue Anglin, 536 et 538 sur la rue "Casey". Les ordres peuvent être laissés au No 74, rue Bank.

LOYER & CIE

Nouv. au Magasin d'Épicerie

No. 226, RUE PALLADINE

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épicerie dans son magasin et ses courtoises envers le public, méritent une large part de patronage.

N. Faulkner & Fils

Importateurs de CHAPEAUX, CASQUES FOURRURES et d'Articles de Toilette pour Messieurs

111 RUE RIDEAU.

FONDERIE DE HULL

Le nouveau procédé de la fonderie de Hull est le plus parfait et le plus économique.

M. Lawson est un homme pratique qui a plus de 20 ans d'expérience et est garant de la solidité et de la durée de son travail.

T. LAWSON

Rate, Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

LAROSE & Cie

NOUVEL ASSORTIMENT D'AUTOMNE

NOUVEL ASSORTIMENT D'AUTOMNE

101 Rue Rideau

## Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivées et départs des trains.

MALLEN

Quartier de la Gare

## "CANADA ATLANTIC"

ARRANGEMENTS D'ETE

Le Clark et Valley Road

Rouse's Point, N. Y., et Hotel Windsor

Portland et Old Orchard Beach

New-York et Boston

HALKETT & CIE

228 - Rue Sparks - 228

GRANDE OUVERTURE

MAGNIFIQUE MAGASIN

TABLE MORAIRE

LE PACIFIQUE CANADIEN

TABLE MORAIRE

SAMEDI 5 Janvier 1889

ACTUALITES

Le Citizen dit que le Dr Valade est fait de nombreux amis et qu'il a été exemplairement long de sa lutte.

On croit que la prochaine session fédérale ne durera pas beaucoup plus que celle de douze semaines.

Le gouvernement du Manitoba a obtenu le droit pour son chemin de fer de traverser la ligne du Pacifique Canadien.

Les opérations des six derniers mois laissent dans le trésor fédéral un surplús de quatre millions cent soixante et dix mille piastres.

Une élection fédérale aura lieu à Provencher, Manitoba, le 24 prochain pour donner au remplacement à l'Yon M. Roy.

L'Etendard dit qu'il est probable que M. Goyette se présentera de nouveau à Laprairie et que M. Cloran sera le candidat national dans Montréal.

M. Goyette aura besoin plus que jamais du concours des morts pour se faire élire. Cette fois, gare aux contrifèmes.

Le correspondant d'Ottawa du Mail lui adresse la dépêche suivante: "Il est entendu qu'en 1889, l'on s'occupera sur une grande échelle l'envoi des journaux aux divers ministères."

Cette réduction sera faite avec impartialité et atteindra les journaux conservateurs comme les journaux libéraux.

C'est au nom de l'économie que ces choses se font pratiquer, nous dit-on, mais on ne peut s'efforcer plus sérieusement sur un autre terrain.

Et ce que le pays sera bien plus riche lorsqu'il aura cent ou deux cents journaux de moins adressés aux divers bureaux de l'administration ?

AUX CITOYENS D'OTTAWA.

DERNIERS PAROLES

C'est la dernière fois que nous allons à nos députés d'ici au vote municipal. Depuis un mois notre journal a comme la part du lion à tout ce qui regarde les élections municipales, spécialement celle du maire.

Seulement, comme organe français, nous devons dans une lutte comme celle-ci user de beaucoup de tact, de modération et de prudence.

Les dix candidats appartiennent à deux nationalités différentes et le moindre écart d'un organe français aurait donné un prétexte à quelques fanatiques, pour soulever les juges de la majorité contre le Dr Valade, représentant de la minorité.

Revenons à cette phase de la bataille, à la veille du dénouement. Nous prions nous glorifier d'avoir pris part à la campagne dans notre journal, dans les comités et sur les marchés, sans jamais soulever le moindre préjugé, sans être coupable de la moindre exagération ou fanatisme.

C'est un acte que notre candidature et nos amis, orateurs et organisateurs, ont fait et c'est là, il n'y a aucun doute, qu'il faut chercher la cause de la sympathie presque générale que nous rencontrons dans les quartiers anglais et irlandais.

Nous faisons plus. Nous montrons que nous sommes prêts à faire pour les autres ce que nous mêmes nous nous sommes fait à nous mêmes, nous allons être dans nos propres divisions françaises des candidats de nationalité étrangères.

Dans le cours d'une lutte aussi acharnée, nous avons eu le plaisir et l'honneur de voir notre cause défendue par les orateurs les plus sages, les plus brillants des cercles anglais, irlandais ou écossais.

Chaque fois que nos assemblées, si on les voit avec nous et malgré certains préjugés ou préconceptions, nous avons vu et sans influence ces orateurs ont chevaleresquement révoqué les droits de la minorité et rappelé la promesse faite l'an dernier aux Canadiens-français que ce serait à eux de choisir un maire en 1889.

C'est une particularité de cette lutte que les orateurs de M. Valade ont été généralement des hommes plus sérieux, plus influents que ceux de M. Erratt.

Dès la première assemblée, l'opinion publique a commencé à tourner en faveur du candidat français. Ses explications franches et modérées, sa courtoisie intolérable et la façon large et loyale dont il a engagé et continué la lutte ont plu aux citoyens bien pensants de la majorité anglaise.

Cette majorité a compris que le Dr Valade était en tous points l'homme qualifié pour le premier poste civique.

Au point de vue social, c'est un gentleman qui saura dans les circonstances de gala et de réception faire valoir de lui autant de

bien qu'à trois fois nos autres maires français MM. Martineau et St. J. An. Comme homme d'affaires, on a compris que M. Valade se rendrait avant long-temps maître de tous les détails gros et petits de l'organisation municipale grâce à son intelligence et à son esprit d'étude.

Il servira à son dire bien long-temps, mais après tout ce qui a été dit et écrit pendant un mois.

Nous nous bornons à dire aux Anglais que nous verrons lundi s'ils tiennent à conserver la belle tradition du British fair play que leur ont léguée leurs ancêtres; aux Ecossais que leur loyauté légendaire ne peut nous refuser l'exercice d'un droit qu'on ne peut contester d'une façon sérieuse et aux Irlandais que si leur amour nous fait défaut dans cette occasion importante nous cesserons, nous dans nos quartiers et partout où nous pourrions, de leur donner notre entier dévouement.

A nos compatriotes nous dirons que le Canada-Français qui voterait contre M. Valade ou s'absten-drait de voter ne serait pas regardé comme un traître.

A lundi! Votons un et tous à bonne heure.

AUX AMIS de DR VALADE

Tous ceux qui peuvent fournir des votes pour le poste de lundi vont-ils se faire attendre à l'entré du bureau pour recevoir leurs instructions.

ASSEMBLEE MONSTRUEUSE GRAND ENTHOUSIASME

UNANIMITE POUR M. LE DR. VALADE

Une assemblée monstre des électeurs de nos quartiers d'ici et Ottawa à ce lieu, hier soir à la St. Patrice. M. P. Paré, marchand de chaussures, a été appelé à présider.

M. Barry fut le premier appelé à prendre la parole. Il fait l'éloge du Dr Valade dans tous les termes connus de l'homme de bien et d'intégrité. Il montre les extravagances commises par M. Erratt pendant son administration des affaires de la ville, et dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

M. Barry se déclare opposé à la candidature de M. Valade, mais dit qu'il n'y a pas un homme de bien dans ce conseil municipal.

les marchés, les stations du feu, l'hôtel de ville, c'est-à-dire prendre l'argent dans la poche des contribuables, qui paient déjà pour ces édifices publics.

Après un discours de la part de M. Murray, en faveur de M. Erratt, et de la part de M. O'Reilly en faveur de M. le Dr Valade, ce dernier est appelé à prendre la parole.

L'appartenance de M. Valade sur l'estrade est saluée par des applaudissements frénétiques. En face de cette démonstration si sympathique, M. le Dr Valade dit, il est évident qu'il est élu, mais qu'il n'est élu que par un grand nombre de personnes, et qu'il n'est élu que par un grand nombre de personnes, et qu'il n'est élu que par un grand nombre de personnes.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

Vous me trouvez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

Il est accepté l'exception de l'année 1888... Les services de police... Les services de police... Les services de police...

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez.

Messieurs, En réponse à votre requête

SAMEDI 5 Janvier 1889

ACTUALITES

Le Citizen dit que le Dr Valade s'est fait de nombreux amis et qu'il a été exemplairement long de sa lutte.

On croit que la prochaine session fédérale ne durera pas beaucoup plus que onze à douze semaines.

Le gouvernement du Manitoba a obtenu le droit pour son chemin de fer de traverser la ligne du Pacifique Canadien.

Les opérations des six dernières mois laissent dans le trésor fédéral un surplus de quatre millions cent soixante et dix mille piastres.

Une élection fédérale aura lieu à Provencher, Manitoba, le 24 prochain pour donner un remplaçant à l'hon. M. Royal. On croit que M. Larivière sera le candidat conservateur.

L'Etendard dit qu'il est probable que M. Goyette se présentera de nouveau à Laprairie et que M. Cloran sera le candidat national dans Montréal-Centre. M. Goyette aura besoin plus qu'jamais du concours des morts pour se faire élire. C'est lui, grâce aux contributions.

Le correspondant d'Ottawa du Mail lui adresse la dépêche suivante: "Il est attendu qu'en 1889, l'on supprimera sur une grande échelle l'envoi des journaux aux divers ministères."

Une réduction sera faite avec impartialité et attendra les journaux conservateurs comme les journaux libéraux.

Si c'est au nom de l'économie que ces choses-là doivent se pratiquer, nous dirons qu'il eût parrainé l'abolition plus sagement sur un autre terrain.

Les journaux de ce pays sont bien riches lorsqu'il y aura cent ou cent cinquante journaux de moins adressés aux divers bureaux de l'administration.

AUX CITOYENS D'OTTAWA.

DERNIERS PAROLES. C'est la dernière fois que nous allons à nos lecteurs d'ici au vote municipal. Depuis un mois notre journal a donné la part de lion à tout ce qui regardait les élections municipales, spécialement celle du maire.

Seulement, comme organe français, nous devions dans une lutte comme celle-ci user de beaucoup de tact, de modération et de prudence.

Les dix candidats appartenant à deux nationalités différentes et la grande écart d'un organe français aurait donné un prétexte à quelques fanatismes, pour soulever les préjugés de la majorité contre le Dr Valade, représentant de la minorité.

Rendu à cette phase de la bataille, à la veille du dévouement, nous préférons nous glorifier d'avoir pris part à la campagne dans notre journal, dans les comités et sur les hustings, sans jamais soulever la moindre préjugé, sans être coupable de la moindre exagération.

C'est au si et que notre candidat espère, amis, orateurs et organisateurs, ont fait et c'est là il n'y a aucun doute, qu'il faut chercher la cause de la yupp thèse presque générale que nous rencontrons dans les quartiers anglais et irlandais.

Nous faisons plus. Voulez-vous que nous sommes prêts à faire pour les autres ce que nous faisons pour nous-mêmes, nous sommes prêts à faire pour les autres ce que nous faisons pour nous-mêmes.

Dans le cours d'une lutte aussi acharnée, nous avons eu le plaisir et l'honneur de voir notre cause défendue par les orateurs les plus sérieux, les plus brillants des cercles anglais, irlandais ou écossais.

A chacune de nos assemblées, les uns ont été avec nous et malgré certains préjugés, les autres ont été avec nous et malgré certains préjugés.

Le Dr Valade promet aussi aux campagnes vaines d'abolir les taxes de marché et de réduire les taxes de la ville. C'est un projet plébisitaire qui sera à l'ordre du jour.

M. Pechavin-Heney suit M. MacDonnell et se prononce en faveur de M. de la Vallée. Il demande à tous ses amis irlandais de voter comme un seul homme pour le Docteur car c'est le meilleur candidat pour les intérêts de la ville.

M. M. Clancy et Preston ont M. Heney. Tous deux se prononcent fortement pour M. de la Vallée.

M. Preston-Heney dit que si le rapport de M. de la Vallée est approuvé, le conseil municipal sera obligé de voter le déficit. M. Preston dit qu'il a un revenu de un million de piastres en 1887 et un million et demi en 1888.

M. Heney est obligé d'avouer qu'il n'a pas un assez grand nombre de votes pour administrer les affaires de la ville, et il en demande davantage. Il voudrait aujourd'hui, voter non-seulement les églises et communautés religieuses, mais encore voter les journaux et les femmes de 80 par année, voter

AUX AMIS DU DR VALADE

Tous ceux qui veulent favoriser le candidat pour le poste de maire de la ville d'Ottawa, ont intérêt à lire les instructions qui suivent.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

Le Dr Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il est accepté-Question déclinée en 1888. Exposition Centrale-Exposition de l'Exposition de la ville de police-Exposition de la ville.

Ottawa, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR, Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la ville d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la ville d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes un excellent membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts honorent l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il est accepté-Question déclinée en 1888. Exposition Centrale-Exposition de l'Exposition de la ville de police-Exposition de la ville.

Ottawa, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR, Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la ville d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la ville d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes un excellent membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts honorent l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il est accepté-Question déclinée en 1888. Exposition Centrale-Exposition de l'Exposition de la ville de police-Exposition de la ville.

Ottawa, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR, Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la ville d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la ville d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes un excellent membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts honorent l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

AUX CITOYENS DU QUARTIER BY

Mesdames et Messieurs, Ayant été mis en nomination par un grand nombre d'électeurs influents du quartier By comme pouvant remplir la charge de représenter les intérêts de votre quartier dans le conseil de ville pendant l'année 1889, j'ai accepté la nomination et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence.

Votre tout dévoué, FRANK J. FARRELL

CHAPARDE

POUR BARGAINS DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricotés de "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricotées de "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricotées de "Opera" VOYEZ NOS EVENTAILS Artistiques à \$1.75 VOYEZ NOS EVENTAILS en Papier à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX EVENTAILS Soieries à mouches à \$3.50 VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 25c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOS NOUVEAUX LUYZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à \$1.25 VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'onrs à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons un main à la disposition de tous les propriétaires à la saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

LA MAIRIE

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il est accepté-Question déclinée en 1888. Exposition Centrale-Exposition de l'Exposition de la ville de police-Exposition de la ville.

Ottawa, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR, Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la ville d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la ville d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes un excellent membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts honorent l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

M. Valade a été élu maire de la ville d'Ottawa en 1888. Il a été élu par une majorité de 1,000 voix.

CANT S PROF SSIONN LLES

M. J. GORMAN, L.L.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, No air, Etc. -BURBANK- Suite des honoraires et des honoraires d'OTTAWA, Ont.

BELOUCHE & MACCRACKEN Avocat, Procureur, Notaire, Etc. ONTARIO ET QUÉBEC Suite à l'Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON AVOCAT SOLICITEUR, NOTAIRE, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PÈRE DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN O'GARA C. B. K. P. HENRY.

McIntyre, Lewis & Code Avocats, Solliciteurs, Notaires. Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. Agents pour la Banque des Marchés et de l'Ontario, Ottawa, Ont. Argents à vendre sur propriété foncière.

NOUVELLES REDUCTIONS

REDUCTIONS SPECIALES DANS LES LAINAGES. PIGEON, PIGEON & Co RUE RIDEAU

REDUCTIONS SPECIALES DANS LES ETOFFES A ROBES. PIGEON, PIGEON & Co RUE RIDEAU

REDUCTIONS SPECIALES DANS LES ETOFFES A MANTEAUX. PIGEON, PIGEON & Co RUE RIDEAU

REDUCTIONS SPECIALES DANS LES COUVERTES. PIGEON, PIGEON & Co RUE RIDEAU

Nouveaux Cotons Jaunes Nouveaux Cotons Blancs

PIGEON, PIGEON & Co RUE RIDEAU Enseigne de la Boule Noire.

Aux Electeurs DU QUARTIER ST. GEORGE

Ayant été sollicité par un certain nombre d'électeurs du Quartier St. George de me laisser mettre en nomination comme aspirant aux honneurs Municipaux pour l'année 1889, je me suis décidé à accepter cette mise en nomination et je vous demande votre vote et l'aide de votre influence.

W. R. STROUD. Ottawa, Decembre 1888.

Dans la Capitale

MM. Booth et Brouson ont été élus, hier, aux Etats-Unis 150 chars chargés de bois.

Electeurs du quartier By s'assemblent ce soir à 8 heures.

La commission d'arbitrage dans l'affaire du Pacifique pour la section de la Colombie Anglaise s'est réunie au 22 courant à Toronto.

Le manque de neige a un effet désastreux pour les commerçants de bois, le long de la ligne Est du Pacifique plusieurs ont suspendus les travaux, après avoir éprouvé des pertes. Depuis le 15 novembre dernier, le mercure n'est pas resté plus d'un jour à 24 degrés au-dessous de zéro.

Electeurs du quartier By s'assemblent à 8 heures, vote amical de ce soir.

La paroisse Saint-André d'Argenteuil a voté un bonus de \$10,000 en faveur de la construction d'un embranchement du Pacifique qui relierait le village à Lachute. Le Nord travaille énergiquement à se sonder.

Que l'on s'efforce, cette année d'avoir l'énergie et l'habileté pour représenter le quartier By, en choisissant W. R. Stroud comme électeur. L'on aura un changement radical, dans l'administration civique et l'on saura de quelle façon l'argent est dépensé.

Ces jours derniers un jeune homme inconnu s'est présenté dans plusieurs magasins d'Ottawa avec des chèques signés, disait-il, par M. C. Devin, d'Aylmer. Chez M.

Spratt, rue Sparks, a acheté une partie de marchandises de \$675 qu'il payait avec un chèque de \$25 sur la banque d'Ottawa. Chez M. Bryson et Graham il acheta un tapis de piano qu'il payait dix piastres avec un chèque de \$50. Dans les deux cas les chèques présentés à la banque d'Ottawa furent refusés et M. Devin dit ne les avoir jamais signés. L'affaire a été mise entre les mains de la police qui n'a pas encore découvert le coupable.

Electeurs du quartier By s'assemblent ce soir à 8 heures.

Le comité des chemins de fer présidé par l'honorable M. Pope a rendu sa décision hier, dans l'affaire des chemins de fer du Manitoba. Le comité a accordé au chemin de fer Pembina et au chemin de fer Manitoba et Sud-ouest permission de croiser la ligne du Pacifique, les travaux de croisement devront être faits par le Pacifique aux frais de la Province du Manitoba.

Electeurs du quartier By s'assemblent ce soir à 8 heures.

Une assemblée enthousiaste des électeurs du quartier Dalhousie a eu lieu hier soir à la salle du marché Cathcart. MM. L. H. Piffard et N. Champagne ont fait office de président et de secrétaire. Ont parlé MM. les électeurs Bingham et Adams, Latour, Gaudin, Oscar McDonald, Gorman, A. Chabot et Voyer. Les candidats, spécialement MM. Bingham et Latour, ont été appuyés par de chaleureux discours et des applaudissements frénétiques.

Une assemblée enthousiaste des électeurs du quartier Dalhousie a eu lieu hier soir à la salle du marché Cathcart. MM. L. H. Piffard et N. Champagne ont fait office de président et de secrétaire. Ont parlé MM. les électeurs Bingham et Adams, Latour, Gaudin, Oscar McDonald, Gorman, A. Chabot et Voyer. Les candidats, spécialement MM. Bingham et Latour, ont été appuyés par de chaleureux discours et des applaudissements frénétiques.

Ne faites pas d'erreur cette année; donnez votre vote à M. Piffard dans le quartier Dalhousie, et votre vote à M. Bingham dans le quartier St. George. C'est la seule manière de donner une meilleure administration et de publier des lois qui soient de bon sens.

Les nombreux services rendus par M. l'échevin Boywick pendant son séjour dans le comté de York, le rendent digne de recevoir de nouveaux les suffrages des électeurs du quartier Saint George. C'est un homme d'expérience et d'énergie et le quartier et la ville ont besoin du concours actif de tels hommes. M. Boywick n'est pas un homme nouveau. Il a fait ses preuves. Ce n'est pas avec des promesses qu'il convient de nous, mais avec un passé bien rempli. Elevez un directeur St. George, élisez M. Boywick.

Un des plus jolies banderilles dans l'Etat d'Ontario conduites suivant les dernières règles et principes, est celle de M. W. A. Masson, No 100, rue Rideau. Depuis que pour remplir une lacune déjà ancienne il l'a fondée, il est rapidement parvenu à la rendre sans égale. Les meilleurs classes de la population lui ont donné leur patronage et n'ont pas ménagé leur admiration pour la manière dont l'ouvrage s'y fait. Une machinerie perfectionnée et non destructive a été achetée pour remettre le linge comme à n. u. Les caractères principaux de l'ouvrage chez M. Masson sont le fini artistique et complet tant sur le rapport du blanchissage que pour ce qui regarde le repassage. Pour s'en rendre compte, les articles sont apportés et retournés après que ce soit proche ou non dans la ville, aux frais de la Banderille. Les prix modérés ne sont pas d'un mince attrait pour les familles et personnes seules qui désirent avoir d'excellent ouvrage à bas prix chez un artiste comme M. Masson; un essai donnera satisfaction à tous.

Permettez-moi de dire une fois pour toutes à vos lecteurs du quartier Victoria, que M. Euclide Lavioie, dans sa correspondance publiée sur votre journal du 31 décembre, a avancé des choses complètement fausses; du commencement à la fin. Lui qui se prétend si gentilhomme, aurait dû agir comme tel en cette circonstance, et me donner une charge de lui répondre en s'exprimant par la lettre de la dernière-heure.

Maintenant, quoiqu'il soit un peu tard, je tiens à dire la vérité à mes amis et supporters.

Je décline M. Lavioie de s'amener au seul témoin pour corroborer les faussetés qu'on lui a mises dans sa lettre. Il faut que M. Lavioie aie négligé de retirer sa lettre avant de la signer, car il n'aurait certes pas essayé, de son plein gré, à faire rire de lui.

Quant à son prétendu travail pour le Dr. Watée, je puis l'assurer que ce ne sont pas toutes les petites machinations de M. La. O. & Co., qui pourront faire son élection, car il peut être bien certain qu'il a des amis qui lui seront plus fidèles qu'eux en cette circonstance.

Merci, M. le Directeur, de l'hospitalité de votre journal.

A. LEGAULT. 4 janvier, 1889.

On lit dans le Journal de Québec: La capitale fédérale est activement à l'œuvre pour les élections municipales. La lutte pour la mairie se fait entre le Dr. Valade et M. Brant. Il avait été entendu, parait-il, qu'un candidat-far qui était élu maire d'Ottawa, cette année, et ce n'est qu'à la dernière heure que M. Brant s'est mis sur les rangs.

La question de nationalité, sans doute, joue un grand rôle dans cette lutte, mais il en est une autre d'une grande importance aussi, qui paraît être discutée avec beaucoup de passion: nous voulons parler de la taxe à imposer sur les églises et les institutions religieuses et d'éducation. M. Brant semble favoriser l'idée d'imposer toutes les propriétés également, sans exceptions, tandis que M. Valade veut s'en tenir au régime actuel.

Nous n'avons pas d'intérêt immédiat dans la présente lutte, seulement la question qui y est soulevée est de nature à intéresser le public, et ce point de vue nous ne sommes pas indifférents au résultat de l'élection. Nous croyons que les citoyens d'Ottawa créeraient un mauvais précédent en décidant que les propriétés religieuses doivent être taxées. Ces propriétés sont toutes employées pour l'usage du public, et en ce sens elles ont droit à un privilège. De plus, l'impôt religieux a ses libertés qu'on ne pourrait méconnaître sans nuire au bon fonctionnement de la société toute entière.

Devant le magistrat de police. Présidence de M. O'Garra. Noble Harper, ivre, \$2 d'amende et \$2 de frais. Thomas Mullin, assaut, \$20 et les frais.

Daniel Money, tenant une maison de désordre \$30 et les frais. Simon Hotte, tenant de liqueurs sans licence, a été condamné à 30 jours de prison.

Joseph Anclair et Charles Cooper vol de 35 livres de charbon à la compagnie de charbon, 6 mois de prison chaque, à la prison centrale.

PETIT COURRIER. 207.000 gallons de nouveau vin canadien à \$1.25 cent.

121 Rue Rideau, coin des rues St. Pierre et D'houise. 27 Haines Terce d'Ottawa, 20 Rue Albert, Dames de 10 à 12 h. A.M. à 1 h. P.M. Messieurs admis de 3 h. P.M. à 11 h. P.M.

A VENDRE 1,000 cordes de bois frais (cote de \$1.20 le cord). RICHARD O'NEIL, en un lieu des magasins militaires, Beate du Canada.

ON DEMANDE. A acheter un camion de 5 à 8 roues dans un état de bon service. S'adresser par lettre A. T. Bureau de Canada.

Electeurs du Quartier ST. GEORGES. Mesdames et Messieurs, J'espère qu'aucun de vous ne sera offensé car je ne suis pas allé vous voir personnellement, mais j'ai écrit votre voie à l'occasion prochaine, et j'ai eu à ma disposition pendant cette saison des fêtes ne me la pas perdue.

Vous avez devant vous mes notes pendant les deux années que j'ai représenté le quartier, et je crois avoir assez bien défendu vos intérêts pour pouvoir solliciter une troisième fois un renouvellement de votre confiance en me donnant votre vote et votre influence lundi prochain.

W. BOWEN. CHITTY & CO. 48 RUE REGINA OTTAWA. Spécialement en chaussures, vêtements, Accessoires et de lingerie.

Grand Manufacture BALANCES. Accepte et pèse tout ce qui est nécessaire pour les affaires commerciales.

JOS. KAVANAGH. AUX ELECTEURS DU Quartier Wellington. Je so haite à tous une bonne et heureuse année et vous demande de m'être à la charge d'échevin pour ce quartier.

THOS. STEWART. 314, 3-4-5. DR R. A. KENNELLY. Gradué de l'Université McGill, M. A., et membre de la Société des Médecins et Chirurgiens d'Ottawa. 348 Rue Rideau.

VENACE LAUREVILLE. Ecurie de voitures et d'automobiles. Voitures de toutes espèces et de tous modèles.

JOYEUX JOELI. Bonne et élégante Annee. CADEAUX A TOUS. Parfums, Lubin, Savon, etc.

PHARMACIE SAVARD. Pour votre PHOTOGRAPHIE. NAPOLEON BELANGER. 140 RUE SPARKS - 140.

Ne craint pas la concurrence. TAPISSERIE. Je viens de recevoir le stock de TAPISSERIE de M. J. White.

WM. HOWE. Supplément à la collection de M. J. White.

FERRONNERIES. L'usage de plus en plus répandu de la machine à vapeur pour la traction des trains sous les ponts, a fait de la machine à vapeur un objet de première importance.

McDougall & Guzner. RUE S'USSEX ET RUE HADJIERE. 119 RUE RIDEAU.

CHAS. J. BOTT. 123. Pour le montant mentionné en monnaie courante du Canada, nous pourrions en l'imprimerie qui une paire de chaussures fortes et propres à la marche en automobile.

CHAS. J. BOTT. 123. Ce chapeau n'est pas de ceux qui passent quelques jours.

Entrepreneur. Pommes Funèbres. ECHIQUE DE LOUAGE ET DE PENSION. J. SENECALE. 10 et 17 rue Wellington, Ottawa.

S. ROGERS & SON. Fabricateurs de Pompes Funèbres. 10 et 17 rue Wellington, Ottawa.

E. A. LEPROHON. ARCHITECTE. BUREAU: VICTORIA CHAMBERS. 2ème étage, chambre No 9. Résidence, 304 rue Daly, Ottawa.

T. J. SEATON. Horloger et Bijoutier. Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis.

LA VENTE EN GROS POUR LE PEUPLE

BRYSON, GRAHAM & CIE

Ayant acheté le Stock de Gros de J. M. Garland, lequel se monte à \$130,000.00

sont forcés d'en vendre la plus grande partie avant la fin de l'année 1888. En conséquence BRYSON, GRAHAM & CIE détailleront au prix du gros les Tweeds en quantités pour convenir aux acheteurs.

BRYSON, GRAHAM & CIE vendront aux prix du gros les Cotons à la pièce. BRYSON, GRAHAM & CIE vendront aux prix du gros les Convertes et les Flanelles. BRYSON, GRAHAM & CIE vendront bien en bas du prix du gros toutes leurs Hardes d'Hommes et Garçons.

BRYSON GRAHAM & CIE détailleront les Etoffes à Robe aux prix du Gros. BRYSON GRAHAM & CIE vendront toutes leurs Etoffes pesantes et leurs Tapis aux prix du gros.

Rappelez-vous que nos Conditions sont strictement COMPTANT.

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS. D'mandez les Fils de Clapperton, les meilleurs. Bryson, Graham & Cie.

INTERCOLONIAL. La Route de la route Royale, de Passagers et de Postes entre le Canada et la Grande Bretagne.

W. DAVIES. 117 RUE SPARKS. HOTEL - RIENDEAU. 64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL.

G. PHILBERT. TAPISSERIES. AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES. Coles des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

AVIS PUBLIC. Avis public est par le présent donné que une plantation sera faite au Parc d'été de la ville d'Ottawa.

CHAS. J. BOTT. 123. Ce chapeau n'est pas de ceux qui passent quelques jours.

Entrepreneur. Pommes Funèbres. ECHIQUE DE LOUAGE ET DE PENSION. J. SENECALE. 10 et 17 rue Wellington, Ottawa.

S. ROGERS & SON. Fabricateurs de Pompes Funèbres. 10 et 17 rue Wellington, Ottawa.

E. A. LEPROHON. ARCHITECTE. BUREAU: VICTORIA CHAMBERS. 2ème étage, chambre No 9. Résidence, 304 rue Daly, Ottawa.

T. J. SEATON. Horloger et Bijoutier. Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis.

DOMINION FLOUR STORE. Le plus grand magasin de farine de blé, farine de maïs, etc.

THOMAS GORMAN. 36, Carré du Marche By, 36. TAPIS! TAPIS. Sommier élastiques, Mattelats, Voilures d'Enfants, etc.

W. DAVIES. 117 RUE SPARKS. HOTEL - RIENDEAU. 64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL.

G. PHILBERT. TAPISSERIES. AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES. Coles des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

AVIS PUBLIC. Avis public est par le présent donné que une plantation sera faite au Parc d'été de la ville d'Ottawa.

CHAS. J. BOTT. 123. Ce chapeau n'est pas de ceux qui passent quelques jours.

Entrepreneur. Pommes Funèbres. ECHIQUE DE LOUAGE ET DE PENSION. J. SENECALE. 10 et 17 rue Wellington, Ottawa.

S. ROGERS & SON. Fabricateurs de Pompes Funèbres. 10 et 17 rue Wellington, Ottawa.

E. A. LEPROHON. ARCHITECTE. BUREAU: VICTORIA CHAMBERS. 2ème étage, chambre No 9. Résidence, 304 rue Daly, Ottawa.

T. J. SEATON. Horloger et Bijoutier. Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis.

AVIS. Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix extrêmement réduits. Nous voulons, d'ici un jour, vendre tout le stock que nous avons actuellement en main.

P. FARRELL. No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS. Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix extrêmement réduits. Nous voulons, d'ici un jour, vendre tout le stock que nous avons actuellement en main.

P. FARRELL. No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS. Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix extrêmement réduits. Nous voulons, d'ici un jour, vendre tout le stock que nous avons actuellement en main.

P. FARRELL. No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS. Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix extrêmement réduits. Nous voulons, d'ici un jour, vendre tout le stock que nous avons actuellement en main.

P. FARRELL. No. 512, rue Sussex, Ottawa.





